

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 822

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 9

À la fin de l'alinéa 37, substituer aux mots :

« L. 131-1-1 et suivants »

les références :

« L. 133-1-1 à L. 133-1-6 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel corrigeant une erreur de référence.